



Championnats de France deuxième division carpe

1^{er} et 2 juin 2019

**Étang du GRAND SOUPEAU
à Neung-sur-Beuvron**

Organisation CD41



Programme

Règlement :



Présentation obligatoire de la licence

Visa et tampon du médecin pour aptitude à la pratique de la pêche sportive

Championnat disputé en 2 manches de 5 heures

REGLEMENT FFPS

Cannes : coup 13 mètres

Cannes : moulinet interdit

Amorçage uniquement à la coupelle (pas de boules lancées à la main)

Seul sont comptabilisés les carpes, carassins et carpes amour blanc

25 kilos par bourriche, en cas de dépassement la bourriche sera comptée pour 25 kg

Fouillis et vers de vase interdit

Tresse interdite pour corps de ligne et bas de ligne

Interdit de prendre les poissons par les yeux

Hameçon N 10 maxi sans ardillon (7 mm)

Amorces, graines limitées à 8 litres

Esches 2 litres maxi toutes confondues (dont 1 litre de vers de terre)

Classement au poids

Classement final par addition des places des 2 manches

Véhicule derrière chaque pêcheur

SAMEDI 1 JUIN

(Etang du Grand Soupeau)

A partir de 9 heures : **Accueil des participants et présentation des licences
et chèque de 7 € à l'ordre du CD 41 Pêche**

9 h 30 : tirage au sort
10 h 50 : début des contrôles
11 h 50 : amorçage
12 h 00 : début de la première manche
16 h 55 : les 5 dernières minutes
17 h 00 : fin de la première manche

DIMANCHE 2 JUIN

Matin :

9 h 00 : rendez vous au local
9 h 30 : distribution des fiches
10 h 50 : début des contrôles
11 h 50 : amorçage
12 h 00 : début de la deuxième manche
16 h 55 : les 5 dernières minutes
17 h 00 : fin de la deuxième manche
18 h 00 : Palmarès local

En cas de Forfait Prévenir au plus vite
Jean Claude Poinsignon au 06 85 05 10 95
MAIL : jcpoinsignon@ffpsed.fr

Patrick Ricard au 06 30 12 02 74
MAIL : pa.ricard@wanadoo.fr

Jean Claude TEVENOT au 06.08.58.85.97
Mail : j.tevenot@orange.fr

Plan d'eau du Grand Soupeau

Profondeur d'eau : de 0,80 à 1,50 mètres

Pour les entraînements et renseignements sur la Pêche

CONTACT : MICHEL DUMONT : 06 17 94 25 18

SUR PLACE : hébergement---restauration et buvette

CONTACT : COLETTE DUMONT : 02 54 83 64 92

OU : 06 17 94 25 18

Respectez le site laissez vos places propres. merci

plan d'accès

